



Identification du bien culturel

N°Inventaire

RF 1979 41

Domaine

[peinture](#)

Dénomination

[tableau](#)

Titre

LE SUPPLICE DE TANTALE

Auteur

[STEVENS Joseph Edouard](#)

Précision auteur

Bruxelles, 1819 ; Bruxelles, 1892

Ecole-pays

Belgique



À propos de la notice

Référence

000PE018073

Nom de la base

Collections des musées de France
(Joconde)

Date de mise à jour

2021-05-04

A painting of a dog, possibly a Weimaraner, sitting in a dark, cluttered room. The dog is looking towards the left. The room contains a large red object, a brown bag, and a small bowl. The text labels are overlaid on the painting.

Uranium

Occident

PETROLE

GAZ

Tantale était le **fil de Zeus** et de la **nymph Plotia** ou Plouto selon les traductions. Dans le dictionnaire d'Anatole Bailly, voici la définition qui est donnée pour son nom : « Tantale, criminel, hôte du Tartare, aux Enfers ». La légende raconte qu'il est **l'auteur d'un crime à l'encontre des dieux**, dont la nature diffère selon les légendes : selon le poète Pindare, il aurait volé de l'ambrosie et du nectar divin pour le donner à des mortels ; selon Pausanias, géographe et voyageur grec du II^{ème} siècle, il aurait volé le chien d'or sacré de Zeus et aurait nié être l'auteur du forfait ; enfin, selon le poète latin Ovide, il aurait donné son fils Pélops à manger aux dieux lors d'un banquet afin de mettre à l'épreuve leur clairvoyance. Bref, Tantale n'est pas un ange.

Pour le punir, les dieux mettent au point un **supplice** tout particulier : **Tantale est jeté dans le Tartare**, un endroit des Enfers dans la mythologie grecque. Dans *l'Odyssée*, Homère raconte qu'il sera soumis à une **double torture** : il sera condamné à rester au milieu d'un fleuve, sous un arbre fruitier. Mais dès qu'il se penchera pour boire l'eau du fleuve, celui-ci s'assèche et dès qu'il tend le bras pour saisir un fruit, le vent éloignera les branches de sa main.